

**3530 LA BOITE DE PROD**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : 65 RUE LAURISTON, 75016 PARIS**  
**878 915 156 RCS PARIS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE**  
**DU 30 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six,  
Le 30 mars,  
A 13 heures,

Les associés de la Société 3530 LA BOITE DE PROD se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire,

Sont présents :

- Madame Élise ARNOLD, ayant pour nom d'usage ARNOLD GUFFROY, titulaire de 50 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Monsieur Etienne GUFFROY, titulaire de 150 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 200 actions sur les 200 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Etienne GUFFROY, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau membre du Président en remplacement d'un membre démissionnaire,

- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Etienne GUFFROY de ses fonctions de membre du Président à compter de ce jour, nomme pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société, en qualité de nouveau membre du Président :

- **Madame Élise ARNOLD GUFFROY**,  
Née à Mulhouse, le 19/06/1975,  
De nationalité française,  
Demeurant 65 rue Lauriston, 75116 PARIS.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide, en conséquence de la démission, de modifier l'article 39 des statuts en remplaçant la phrase sur la nomination de l'ancien Président par la phrase suivante :

« Le Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

**Madame Élise ARNOLD GUFFROY**,  
Née le 19/06/1975,  
De nationalité française,  
Demeurant 65 rue Lauriston, 75116 PARIS. »

### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Etienne GUFFROY**



**Élise ARNOLD GUFFROY**

